

Mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec pour le Budget 2026-2027

Déposé au ministère
des Finances

13 février 2026

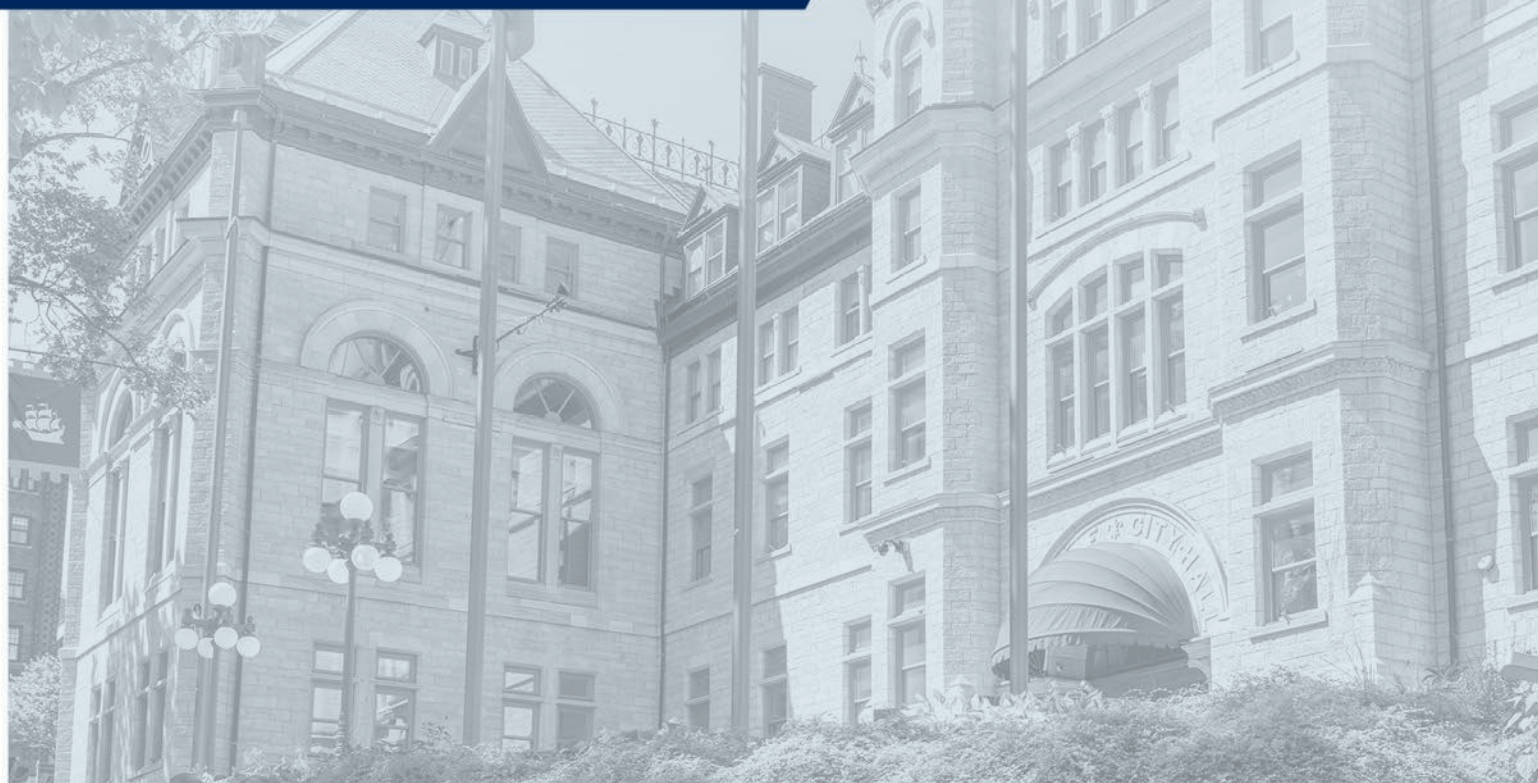


Table des matières

Priorités de la Ville de Québec	3
Immigration	5
Logement.....	7
Infrastructures	9
Itinérance	14
Décontamination de terrains en zone urbaine	16
Projets structurants pour Québec.....	18
Barrage Joseph-Samson	18
Rue de la Faune	18
Centre communautaire Charles-Auguste-Savard.....	19
Bibliothèque Étienne-Parent	19

Priorités de la Ville de Québec

Dans le cadre des consultations prébudgétaires pour le Budget 2026-2027, la Ville de Québec veut attirer l'attention du gouvernement sur des enjeux dont elle assume la première ligne, mais pour lesquels les principaux leviers relèvent du gouvernement du Québec.

Compte tenu des impératifs financiers du gouvernement, la Ville de Québec recommande de diriger les ressources disponibles vers des priorités citoyennes prises en charge par les municipalités.

De plus, pour aider les villes à planifier à long terme et permettre une mise en œuvre planifiée et ordonnée selon les plans de gestion des actifs, la Ville recommande au gouvernement d'assurer un financement prévisible, stable et souple de ses contributions financières.

Immigration

13 000 immigrants économiques par année	Autoriser l'ajout de 13 000 immigrants économiques par année dans la région de Québec pour contrer le recul démographique et soutenir la croissance économique
---	--

Logement

500 nouveaux logements sociaux et abordables par année	Accorder à la Ville 500 unités de logements sociaux et abordables par année par les programmes de la Société d'habitation du Québec (SHQ) impliquant un financement supplémentaire estimé à 100 M\$ par année pendant cinq ans La Ville s'engage à investir la contribution requise généralement évaluée à 40 % de celle de SHQ, soit 40 M\$ par année
Amélioration des conditions de logement à long terme	Prolonger les nouveaux pouvoirs des villes en habitation de deux ans, soit au-delà de mars 2027, et s'assurer qu'ils s'appliquent jusqu'à ce que toutes les catégories de loyers aient atteint un taux d'inoccupation de 3 %

Infrastructures

223,3 M\$ par année pour la pérennité des infrastructures	Assurer la pérennité des infrastructures municipales et résorber le déficit d'entretien accumulé avec un investissement de 223,3 M\$ par année pendant 20 ans, répartis entre les trois paliers de gouvernement (Ville, gouvernement du Québec et gouvernement du Canada), soit 74,4 M\$/année chacun
Financement prévisible, stable et souple	Regrouper les programmes de soutien aux infrastructures pour les centrer sur la pérennité en offrant prévisibilité, stabilité et souplesse

Itinérance

5,8 M\$ par année en soutien à l'itinérance	Accorder un financement prévisible et récurrent, correspondant à 60 % des coûts supplémentaires liés à l'itinérance supporté par la Ville. La Ville évalue les besoins additionnels à 9,6 M\$ par année pour Québec. La Ville a déjà presque triplé ses investissements depuis 2023
Financement triennal aux organismes de soutien en itinérance	Autoriser les CIUSSS à octroyer un financement triennal aux organismes de soutien afin de leur permettre d'améliorer leur capacité de planification

Décontamination de terrains en zone urbaine

18,7 M\$ pour la décontamination de sites contaminés	Assurer la décontamination de sites contaminés en zone urbaine afin de pouvoir requalifier et de redévelopper ces sites avec un investissement de 37,5 M\$. La Ville s'engage à investir 18,8 M\$.
--	---

Projets structurants

Contribuer à des projets structurants d'infrastructures pour compenser l'incertitude économique et commerciale qui prévaut, et soutenir la croissance économique du Québec.

46,0 M\$	Réfection du barrage Joseph-Samson, projet de 68,0 M\$ La Ville s'engage à investir 22,0 M\$
12,2 M\$	Réaménagement de la rue de la Faune, projet de 24,4 M\$ La Ville s'engage à investir 12,2 M\$
15,0 M\$	Reconstruction du centre communautaire Charles-Auguste-Savard, projet de 30,0 M\$ La Ville s'engage à investir 15,0 M\$
20,8 M\$	Modernisation de la bibliothèque Étienne-Parent, projet de 41,6 M\$ La Ville s'engage à investir 20,8 M\$

Immigration

L'immigration est un levier stratégique qui favorise le développement économique, social et culturel de la région face aux défis démographiques. Au surplus, l'immigration est davantage qu'une question de main-d'œuvre. Elle contribue aussi plus largement à la capacité d'innovation d'une société et à l'ouverture sur le monde de la population et des entreprises.

En tant que berceau de la francophonie en Amérique du Nord, on le sait, Québec offre un milieu de vie essentiellement francophone. La connaissance de la langue chez les nouveaux arrivants (qu'ils travaillent ou non) n'est pas un enjeu. Elle était de 94,7 % au dernier recensement de 2021. De plus, 96,3 % des nouveaux arrivants utilisaient le français au travail.

Éviter des solutions qui créeront davantage de problèmes qu'elles n'en règlent

La planification de l'immigration 2026-2029 prévue par le gouvernement ne se réconcilie pas avec les objectifs de la Ville.

Le scénario retenu aura pour effet d'annuler en bonne partie la croissance de la population pendant au moins quatre ans. Or, l'augmentation de la population est nécessaire pour la croissance économique de la ville de Québec et de sa région.

À Québec, la croissance économique sera ralentie de 1 % par année, soit d'au moins la moitié. Cela est incompatible avec le financement des services et des infrastructures municipales.

En voulant réduire les pressions de l'immigration sur les services, la planification retenue risque de créer un problème encore plus grand sur l'ensemble de l'économie de la ville de Québec et de l'ensemble du Québec. Le fardeau du financement des services publics reposera alors sur moins de gens qui auront à payer davantage.

La Ville croit plutôt que la solution consiste à assurer une croissance continue et stable de la population se situant à 1,5 % par année pour la région de Québec afin de soutenir la croissance économique, ce qui nécessite en moyenne 13 000 immigrants économiques par année pour la région. C'est ce qu'a recommandé la Ville dans son mémoire présenté à l'Assemblée nationale l'automne dernier.¹

Croissance économique RMR Québec	Croissance annuelle moyenne		
	Productivité (PIB réel/hab.)	Population	Croissance économique (PIB réel) (A + B)
	(A)	(B)	(A + B)
2014-2024 *	0,5%	1,2%	1,6%
2024-2051			
Capacité d'accueil de la ville de Québec (avec 13 000 immigrants permanents par année)	0,5%	1,5%	2,0%
ISQ - 2026-2029			
ISQ - Référence (45 000 immigrants permanents par année pour le Québec) **	0,5%	0,4%	0,9%

* Oxford Economics, juin 2025

** Scénario retenu par le gouvernement du Québec

¹ [Mémoire de la Ville de Québec ans le cadre de la consultation publique sur la Planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029](#)

Cet enjeu est d'autant plus important que le taux de chômage à Québec a reculé à 3,0 % en janvier 2026. La vigueur de la création d'emploi au cours de la dernière année (hausse de 3,8 % en 2025, soit près de 18 000 emplois) a été soutenue par la main-d'œuvre (hausse de la population active de 4,1 % en 2025, soit 20 200 nouveaux travailleurs) principalement en raison de l'apport de l'immigration.

De même le taux d'emploi a atteint un sommet 68,1 % en janvier dernier. Ainsi la performance de l'économie de Québec reposera en bonne partie sur l'immigration économique permise en 2026 et les années suivantes.

Demande de la Ville de Québec

La croissance de la population est nécessaire pour soutenir la croissance économique. À cette fin le gouvernement doit notamment :

- Assurer à la ville et à la région un volume d'immigration économique suffisant pour assurer une croissance démographique qui permettra une croissance économique performante. La croissance démographique de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec doit être au moins équivalente à 1,5 % par année pour les quatre prochaines années, ce qui nécessite en moyenne 13 000 immigrants économiques par année pour la région.

Logement

L'habitation est un champ de compétence du gouvernement du Québec. La Ville de Québec y contribue cependant activement par diverses interventions :

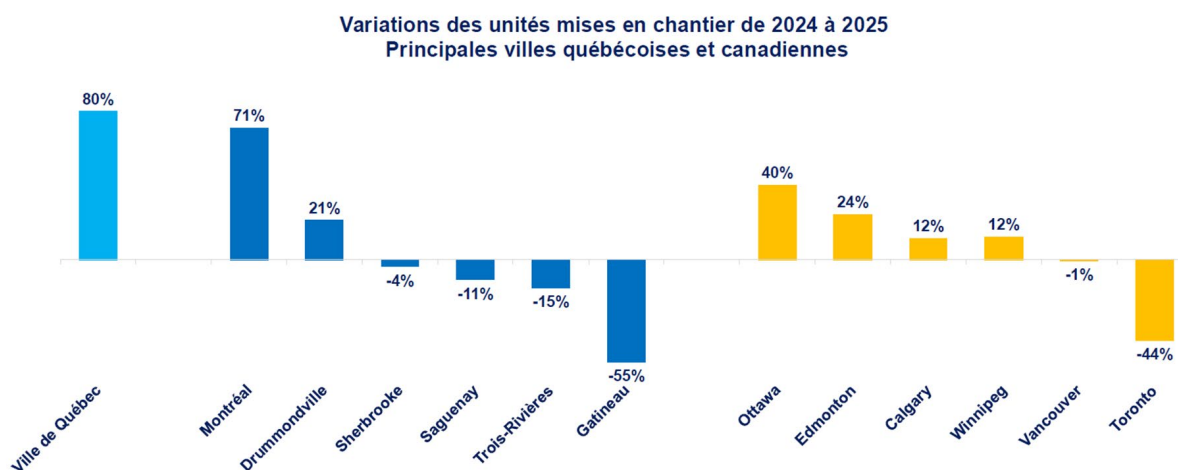
- pour favoriser la construction de logements;
- pour répondre aux besoins de la population, notamment sur le plan de l'abordabilité.

Québec fait face à une crise du logement. Après avoir atteint son plus bas niveau depuis plus de 15 ans à 0,8 % en 2024, le taux d'inoccupation a remonté à 2,2 % en 2025, grâce à la construction de nouveaux logements. C'est une amélioration dont la Ville est fière. Toutefois, ce taux demeure faible. Pour avoir un marché équilibré, le taux d'inoccupation devrait se situer à plus de 3 %. Au surplus, le taux d'inoccupation des loyers les plus abordables demeure très faible à 0,7 % pour les logements de moins de 750 \$ par mois, 1,4 % pour les logements de 750 \$ à 999 \$ par mois et 1,1 % pour les logements de 1 000 \$ à 1 249 \$ par mois.

Par ailleurs, le prix de vente moyen de la maison unifamiliale a augmenté de 46 % à Québec entre 2021 et 2025. Malgré la hausse des prix, l'immobilier demeure abordable à Québec avec un 3^e rang pour le prix moyen le plus faible parmi 11 grandes villes canadiennes². En augmentant l'offre de logement rapidement, l'augmentation future peut être atténuée.

Pour faire face à ce marché de l'habitation des plus tendus, la Ville de Québec s'est fixé un objectif : **accélérer la construction de logements pour atteindre 100 000 nouveaux logements d'ici 2040**, soit un peu plus de 6 500 unités par année, dont au moins 500 nouveaux logements sociaux et abordables.

La Ville est confiante d'y arriver. Les nouveaux pouvoirs octroyés aux villes par le gouvernement (projet de loi 31³) pour accélérer la construction de logements contribuent à l'atteinte de cet objectif. Déjà, en 2025, les mises en chantier ont augmenté de 80 % par rapport à 2024, soit la plus forte croissance au pays parmi les grandes villes canadiennes. Également, 2,2 G\$ de permis de construction et rénovation ont été émis en 2025, soit le montant le plus élevé des 5 dernières années.



² Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, London, Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec et Halifax

³ Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation

Logements sociaux et abordables

En matière d'abordabilité, les unités autorisées à Québec ont été construites ou sont en voie de l'être. D'ailleurs 911 unités ont été mises en chantier en 2024 et 795 en 2025.

Pour faire face à la crise du logement social et abordable, la Ville s'est fixé un objectif de 500 unités de logements sociaux et abordables à construire par année.

Québec est arrivée au bout du nombre d'unités autorisées et ne sait pas combien lui seront accordées dans les années subséquentes. Dans ces conditions, il devient impossible de planifier adéquatement. La Ville demande donc au gouvernement de lui accorder 500 unités de logements sociaux et abordables par année par les programmes de la SHQ.

À cette fin, les sommes consacrées annuellement par la Ville au logement social et abordable ont presque triplé depuis 2022.

Investissements de la Ville en logement social et abordable

Investissements	2022	2023	2024	2025	2026	Moyenne 2023-2026
Logement social et abordable	24,3 M\$	72,0 M\$	64,2 M\$	71,2 M\$	57,3 M\$	66,2 M\$

Par ailleurs, pour s'assurer d'une disponibilité de terrain, la Ville de Québec a également créé une réserve foncière d'habitation en 2021 et y a investi plus de 35 M\$ depuis sa création.

Pour soutenir la construction de nouveaux logements, la Ville doit également s'assurer que les infrastructures municipales qui supportent le logement sont adéquates, notamment à l'égard de l'eau potable et des eaux usées.

Demande de la Ville de Québec

Face aux enjeux de pénurie qui persistent en matière de logement, la Ville de Québec demande au gouvernement du Québec :

- d'accorder à la Ville de Québec 500 unités de logements sociaux et abordables par année, ce qui représente 100 M\$ par année pendant cinq ans. La Ville s'engage à investir la contribution requise généralement évaluée à 40 % de celle de la SHQ, soit 40 M\$ par année;
- d'impliquer les municipalités en amont dans la planification des projets d'habitation sociale ou abordable;
- de mettre en œuvre rapidement les ententes conclues avec le Fédéral, afin de rendre disponibles les sommes dédiées au logement;
- de prolonger les nouveaux pouvoirs des villes en habitation de deux ans, soit au-delà de mars 2027, et de s'assurer qu'ils s'appliquent jusqu'à ce que toutes les catégories de loyers aient atteint un taux d'inoccupation de 3 %.

Infrastructures

État des infrastructures municipales

L'état des infrastructures municipales exige des investissements massifs et soutenus afin d'assurer leur sécurité, la qualité de services aux citoyens et la vitalité économique de Québec.

La ville de Québec représente 7 %⁴ de la population québécoise, ce qui lui confère un poids économique et social considérable et qui reflète son rôle économique important pour le Québec. La RMR de Québec contribue pour près de 10 % à l'économie du Québec⁵. Elle est l'un des principaux pôles de croissance et d'innovation. Sa performance conditionne directement la prospérité du Québec.

Au surplus, Québec, Capitale-Nationale du Québec, est riche d'un patrimoine bâti de plus de 400 ans d'histoire qu'elle doit préserver. À cet égard, la Ville dispose d'un corpus de plus de 17 000 immeubles patrimoniaux sur son territoire, ce qui représente près de 10 % de l'ensemble des immeubles du territoire.

Un constat préoccupant

Les réseaux routiers, d'aqueduc, d'égout, de bâtiments publics et d'équipements collectifs du Québec présentent un déficit d'entretien accumulé qui menace leur durabilité. Malgré ce constat, la part du Plan québécois des infrastructures (PQI) que le gouvernement du Québec consacre aux infrastructures municipales a été réduite à 4,3 %. Si cette part avait été maintenue à 7,7 %, soit celle qui prévalait il y a 10 ans, c'est 5,6 G\$ de plus qui seraient attribués aux municipalités. Ainsi, le PQI dédié aux infrastructures municipales devrait atteindre 12,6 G\$, au lieu des 7,0 G\$ attribués au dernier PQI.

Plan québécois des infrastructures du gouvernement du Québec
(en M\$)

Années	Infrastructures municipales	Total PQI	Part PQI infra municipales	Part PQI infra municipales à 7,7 % / an	Écart
2015-2025 *	6 817,7	88 400,0	7,7%	6 817,7	0,0
2016-2026 *	6 969,1	88 700,0	7,9%	6 840,8	-128,3
2017-2027 *	7 048,5	91 100,0	7,7%	7 048,5	0,0
2018-2028	7 296,4	100 400,0	7,3%	7 743,2	446,8
2019-2029	7 216,7	115 400,0	6,3%	8 900,0	1 683,3
2020-2030	7 536,5	130 500,0	5,8%	10 064,6	2 528,1
2021-2031	7 569,5	135 000,0	5,6%	10 411,7	2 842,2
2022-2032	7 448,3	142 500,0	5,2%	10 990,1	3 541,8
2023-2033	7 124,2	150 000,0	4,7%	11 568,5	4 444,3
2024-2034	7 152,9	153 000,0	4,7%	11 799,9	4 647,0
2025-2035	7 034,6	164 000,0	4,3%	12 648,2	5 613,6
Manque à gagner pour les municipalités				5 613,6	
PQI des municipalités avec une part maintenue à 7,7 %**				12 648,2	

* 2015-2025 : Infrastructures municipales, sportives, communautaires et de loisirs de 8 214,1 M\$ x 83 % estimé pour les municipalités

2016-2026 : Infrastructures municipales, sportives, communautaires et de loisirs de 8 396,5 M\$ x 83 % aux municipalités

2017-2027 : Infrastructures municipales, sportives, communautaires et de loisirs de 8 595,7 M\$ x 82 % aux municipalités

** Part du PQI 2025-2035 dédiée aux infrastructures municipales de 7 034,6 M\$ + Manque à gagner de 5 613,6 M\$

⁴ Décret de population 2026

⁵ Institut de la statistique du Québec

Une planification à long terme des investissements en infrastructure est requise

Depuis plusieurs années, les infrastructures municipales souffrent d'une carence d'entretien. Les programmes financiers gouvernementaux empêchent les municipalités de pouvoir planifier à long terme pour une mise à niveau des actifs.

Pour obtenir du financement, le gouvernement du Québec impose aux municipalités plusieurs exigences en matière d'infrastructures, notamment en planification, reddition de comptes et gestion des actifs. Les municipalités répondent à ces exigences gouvernementales. Toutefois, l'absence d'engagement financier prévisible et prolongé du gouvernement rend la planification inefficace et imprévisible. Par exemples, plusieurs programmes reposent sur des appels de projets pour lesquels les municipalités sont constamment en attente et ne peuvent engager aucuns travaux, notamment le Programme d'infrastructures municipales d'eau, le Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations, le Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations abordables et le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif. Il y a lieu de réviser ces pratiques pour rendre la planification efficace.

Des investissements structurants et prévisibles sont notamment nécessaires dans les domaines suivants :

- Infrastructures d'eau et d'assainissement : remplacement des conduites et ouvrages vétustes et adaptation aux nouvelles normes environnementales.
- Bâtiments municipaux et équipements communautaires : rénovation, accessibilité universelle et mise à niveau technologique et énergétique.
- Résilience climatique : adaptation et mise à niveau des infrastructures municipales pour faire face aux impacts des changements climatiques et réduire la vulnérabilité aux aléas naturels.

Plus on attend, plus les dommages seront importants et plus les travaux deviendront urgents, complexes et coûteux, parfois même au point d'exiger leur remplacement complet.

Comparaison du financement : d'hier à aujourd'hui

Il y a à peine une décennie, le financement des infrastructures municipales reposait sur un partage plus équilibré entre les trois paliers de gouvernement.

Aujourd'hui, la situation s'est inversée : la part des municipalités dans le PQI a été considérablement réduite et le gouvernement du Canada, bien que toujours présent, n'a pas augmenté ses contributions.

Résultat : les municipalités doivent désormais assumer une plus grande proportion des coûts de nombreux projets. Cette réduction relative du financement du Québec et du Canada n'est pas compatible avec le partage des champs de taxation.

La Ville de Québec

Dans son plus récent bilan des actifs⁶ publié en février 2026, la Ville de Québec évalue ses actifs à plus de 26 G\$. Les infrastructures de la Ville sont globalement en bon état, mais sans un réajustement immédiat des investissements, une dégradation accélérée de ces actifs est anticipée au cours des prochaines années.

Étant donné la faible participation financière des gouvernements supérieurs au financement des infrastructures municipales, la Ville n'est pas en mesure de faire les investissements requis sur un horizon de 10 ans. Selon le bilan 2025 de l'état des actifs de la Ville :

- 5,5 G\$ sont requis pour assurer le maintien des actifs et le rattrapage du déficit d'entretien sur une période de 10 ans (moyenne de 550 M\$/an).
- Compte tenu des programmes actuels pour la pérennité, les investissements prévus afin d'assurer le maintien des actifs et le rattrapage du déficit d'entretien sont de 2,0 G\$ sur une période de 10 ans (moyenne de 201 M\$/an);
- Ainsi, un écart de 3,5 G\$ serait à combler sur 10 ans pour résorber ce déficit.

Mise en place d'une planification à long terme de la mise à niveau des infrastructures

Afin de relever ce défi, la Ville se dote d'une planification responsable qui lui permettra de résorber le déficit d'entretien de ses actifs.

Ainsi, la Ville devra :

- réaliser les investissements sur une plus longue période;
- inclure la mise à niveau du Complexe de valorisation énergétique (CVÉ) et des usines de traitement des eaux, ces dernières faisant l'objet de nouvelles exigences gouvernementales;
- accumuler davantage de sommes à la réserve d'infrastructures pour les changements climatiques, sans augmenter le poids de la dette.

Avec ces mesures, il est prévu que le maintien des actifs pourra être réalisé :

- d'ici 30 ans sans la contribution des gouvernements supérieurs pour un montant de 8,4 G\$;
- d'ici 20 ans avec l'appui des gouvernements supérieurs à hauteur de près de 50 %, pour un montant de 7,3 G\$.

Ce plan prévoit également que, dès 2027, la Ville haussera, à la hauteur de 25 M\$ par année, les investissements en pérennité des actifs.

⁶ [Bilan des actifs 2025](#)

Scénarios d'investissement en pérennité – Ville de Québec

Scénarios d'investissement en pérennité*	Non réalisable 10 ans	Réalisable sans contribution financière**** 30 ans	Réalisable avec contributions financières**** 20 ans
Besoins en pérennité	5 530 M\$***	12 198 M\$	8 868 M\$
Déficit d'investissement			
Pérennité	3 521 M\$	5 548 M\$	4 466 M\$
Centre de valorisation énergétique **	-	1 302 M\$	1 302 M\$
Nouvelles normes pancanadiennes	-	1 534 M\$	1 534 M\$
Total	3 521 M\$	8 384 M\$	7 302 M\$

* En dollars 2025

** Planification ultérieure à 10 ans

*** 5 530 M\$ en proportion des investissements totaux du Plan décennal d'investissement 2026-2035 de la Ville de 6 355,1 M\$ représenteraient 87 % des investissements

**** Contributions financières du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada

Pour assurer la pérennité des infrastructures municipales à Québec, un investissement de 4 466 M\$ est donc requis. Il correspond à 223,3 M\$ par année pendant 20 ans, répartis entre les trois paliers de gouvernement, soit 74,4 M\$ par année pour chacun.

Financement des investissements en pérennité – Ville de Québec

Financement des investissements en pérennité	Total sur 20 ans	Moyenne annuelle
Ville de Québec	1 489 M\$	74,4 M\$/an
Gouvernement du Québec	1 489 M\$	74,4 M\$/an
Gouvernement du Canada	1 489 M\$	74,4 M\$/an
Total	4 466 M\$	223,3 M\$/an

Un appel à l'action immédiate

Il est temps de passer d'une logique d'impuissance et d'incertitude à une vision prise en charge et de planification à long terme des investissements dans les infrastructures municipales.

Les décisions doivent s'appuyer sur l'expertise municipale pour cibler les solutions les plus efficaces et maximiser l'impact des investissements et les programmes de financement doivent miser sur les résultats attendus plutôt que sur les moyens.

Chaque dollar investi aujourd'hui évitera des dollars additionnels en réparation demain.

Demande de la Ville de Québec

La Ville de Québec demande au gouvernement du Québec de permettre aux municipalités de pouvoir planifier à long terme les investissements dans la mise à niveau des infrastructures municipales. À cette fin :

- regrouper l'ensemble des sommes gouvernementales dédiées aux infrastructures dans un programme prévisible, stable et souple existant, soit le Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ);
- au moment opportun pour le gouvernement, redresser la part des investissements du PQI dédiés aux infrastructures municipales du Québec en visant le rattrapage requis :
 - qui signifie pour la Ville de Québec, d'assurer la pérennité des infrastructures municipales avec un investissement de 223,3 M\$ par année pendant 20 ans, répartis entre les trois paliers de gouvernement, soit 74,4 M\$ par année pour chacun.

Itinérance

Le gouvernement du Québec est l'acteur principal en matière d'itinérance; l'itinérance étant liée à des champs de compétence provinciaux, entre autres : santé et services sociaux, logement social et abordable, aide sociale et sécurité du revenu, programmes de dépendance et santé mentale, justice.

Les villes n'ont pas la compétence formelle en itinérance, mais elles sont en première ligne. Elles gèrent notamment l'espace public, la cohabitation, les services de police municipale, la planification de l'offre de logement et soutiennent, entre autres, la coordination locale, les ressources d'hébergement d'urgence, les mesures hivernales ou d'urgence.

Les municipalités subissent directement les impacts et assument de plus en plus de responsabilités en matière d'itinérance et de soutien social, même si elles n'ont pas les ressources correspondantes.

À Québec, l'itinérance est devenue un enjeu majeur, marqué par une hausse 36 % des personnes touchées entre 2018 et 2022⁷, une complexification des besoins et une pression sur les quartiers centraux. La Ville agit, mais elle se heurte à des limites : manque de logements adaptés, manque de ressources en santé mentale et dépendance, manque de financement.

Malgré les défis, Québec a mis en place plusieurs initiatives structurantes :

- Équipes mixtes (police + intervenants) : Pour intervenir en situation de crise de manière plus humaine.
- Soutien aux organismes communautaires : Financement accru, locaux, soutien logistique
- Plans d'action municipaux en itinérance : La Ville a développé une vision cohérente et transversale.
- Aménagements d'urgence : Refuges hivernaux, centres de jour, espaces sanitaires.
- Collaboration avec le CIUSSS : Notamment pour les équipes de proximité et les interventions psychosociales et la collaboration intersectorielle via le comité directeur régional (sous la responsabilité du CIUSSS).

Les sommes consacrées par la Ville à l'itinérance ont presque triplé depuis 2023.

Investissements de la Ville en itinérance

Budget	2023	2024	2025	2026
Itinérance*	2,2 M\$	3,1 M\$	4,7 M\$	5,4 M\$

* Excluant ressources policières, programme de justice adaptée et investissements en logements sociaux et communautaires

De grands besoins demeurent en matière d'intervention auprès des personnes en situation d'itinérance dans le continuum de la prévention et de l'intervention. Ils sont estimés à 9,6 M\$ par année.

⁷ <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003630/>

Itinérance - Besoins financiers annuels supplémentaires et récurrents

(en milliers de dollars)

SOUTIEN AU SENTIMENT DE SÉCURITÉ ET À LA COHÉSION SOCIALE

Intervention dans l'espace public	800
Entretien et interventions sur le sentiment de sécurité	400
Coordination et mobilisation des services municipaux	1 000

Sous-total	2 200
-------------------	--------------

SOUTIEN AUX RESSOURCES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET TRANSITOIRE

Bonification des subventions et ententes de services avec les organismes	3 600
Ajouts de lits d'urgence et de dépannage adaptés	1 000
Fonds mesures d'urgence - débordements	500

Sous-total	5 100
-------------------	--------------

SOUTIEN AUX SERVICES DE PROXIMITÉ

Développement centre de jour/ répit / milieu de vie	600
Bonification des approches de travail de rue et unités mobiles	700
Équipe d'accompagnement et de maintien en logement	1 000

Sous-total	2 300
-------------------	--------------

TOTAL	9 600
--------------	--------------

Demande de la Ville de Québec

En matière d'itinérance, la Ville de Québec demande au gouvernement du Québec de :

- permettre aux organismes de soutien d'améliorer leur capacité de planification en autorisant les CIUSSS à leur octroyer un financement triennal;
- financer 60 % du financement ajouté par les villes pour financer les besoins en itinérance. La Ville évalue les besoins additionnels à 9,6 M\$ par année pour Québec.

Décontamination de terrains en zone urbaine

Les investissements en décontamination constituent un levier financier important pour la Ville de Québec puisqu'ils permettent de mieux structurer les développements et d'éviter l'étalement urbain. La densification de sites urbains entraîne une réduction des coûts de services pour le gouvernement.

Afin de continuer le développement de son territoire, la Ville de Québec souhaite poursuivre la revitalisation de zones urbaines ayant fait l'objet de contamination dans le passé, soit au moment où la réglementation n'était pas aussi exigeante qu'aujourd'hui.

Terrain de la rue Verdun, Quartier Saint-Sauveur (35,4 M\$)

Plusieurs terrains privés et publics sont disponibles aux fins de redéveloppement urbain sur le territoire de la ville, mais sont lourdement contaminés.

La requalification et le redéveloppement de ces terrains permettent de mieux structurer la trame urbaine existante et, par le fait même, de stimuler la dynamique immobilière de ces secteurs.

La mise en valeur du terrain de la rue Verdun, évalué à environ 35,4 M\$, serait priorisée. Ce site est vacant depuis de nombreuses années (lieu d'une ancienne usine à gaz) et il est situé à proximité d'un parc et des axes structurants de commerces et de transports. Le terrain de la rue Verdun a une superficie de 38 000 m², ce qui équivaut à cinq terrains de soccer.

La mise en valeur du terrain permettra de poursuivre la revitalisation du quartier Saint-Sauveur avec un projet de redéveloppement mixte, à l'image des développements réalisés dans les écoquartiers de la Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville.

Décontamination de terrains dédiés au logement social et abordable (2,1 M\$)

Le logement social représente un outil important de redéveloppement des friches urbaines délaissées par les promoteurs privés, notamment en raison de leur emplacement ou de la complexité des terrains (exemple : contamination).

Les projets de logements sociaux développés dans ces conditions nécessitent généralement l'aide du programme ClimatSol. Toutefois, compte tenu des limites financières du programme et de ses exigences, les projets de logements sociaux ne peuvent généralement pas en bénéficier.

La Ville prévoit notamment le développement des projets de logements sociaux suivants qui impliquent la décontamination de sols pour un total de 2,1 M\$:

- Projet de la rue des Sables : 600 000 \$
- Réhabilitation et développement de deux lots sur la rue Fiset : 1,5 M\$

Autres besoins

Des besoins de décontamination de sols subsistent également dans le secteur Saint-Roch, notamment dans les zones de la Marina Saint-Roch et de l'ancienne école Saint-Roch.

Demande de la Ville de Québec

L'investissement requis s'élève à 37,5 M\$. La réalisation du projet nécessitera des contributions financières du gouvernement pour 18,7 M\$ pour la décontamination de sites contaminés en zone urbaine afin de pouvoir requalifier et de redévelopper ces sites. La Ville s'engage à investir 18,8 M\$.

Projets structurants pour Québec

Les investissements publics peuvent contribuer à compenser l'incertitude économique et commerciale qui prévaut, et soutenir la croissance économique du Québec. À cet égard, la Ville de Québec pourrait, avec l'appui du gouvernement, assurer une réalisation rapide de projets d'investissement prêts à être démarrés.

Barrage Joseph-Samson

Le projet consiste en la réfection, la mise aux normes et l'adaptation aux changements climatiques du barrage Joseph-Samson. En régularisant le niveau d'eau de la rivière Saint-Charles jusqu'à la rue de Marie-de-l'Incarnation, le barrage Joseph-Samson protège la ville contre les inondations et les refoulements.

Le barrage Joseph-Samson a été construit entre 1963 et 1970. Dans son état actuel, il n'est pas susceptible de compromettre la sécurité de personnes ou de biens. Cependant, il est en fin de vie utile et présente des déficiences structurales et mécaniques, rendant nécessaire la réalisation de travaux majeurs de réfection.

En plus de mettre à niveau et aux normes un ouvrage désuet, la réfection du barrage permettra d'augmenter les usages récréotouristiques, de favoriser le développement de la faune, de la flore et de la vie aquatique, de limiter l'ensablement et les risques de débordement ainsi que de protéger et sécuriser les accès. De plus, le rehaussement du niveau du barrage et la mise à niveau des vannes assureront protection, pérennité et résilience face à l'augmentation des précipitations et du niveau de la marée due aux changements climatiques.

L'investissement requis s'élève à 68 M\$. Aucun programme de financement gouvernemental n'est actuellement disponible pour ce type d'ouvrage. De manière cohérente avec la plupart des programmes, la réalisation du projet nécessiterait des contributions financières du gouvernement pour 46 M\$, soit environ 67 % du montant. La Ville s'engage à investir 22 M\$.

Rue de la Faune

L'objectif du projet est de mieux connecter les quartiers Saint-Émile, Orsainville et Notre-Dame-des-Laurentides. Ces travaux répondront notamment aux besoins de mobilité accrus issus de la croissance de la population dans le quartier Saint-Émile.

La rue de la Faune a été ciblée pour un réaménagement qui inclut l'ajout de deux voies véhiculaires et d'une piste cyclopiétonne. Le lien cyclopiéton permet ainsi de boucler le réseau existant et de répondre aux objectifs de maillage du réseau prescrit dans la Vision de la mobilité active. De manière plus spécifique, les travaux consistent au réaménagement de la rue de la Faune à partir de la rue Saint-Julien jusqu'à $\pm$ 450 mètres à l'est de la rue Marigot, sur une distance approximative de 2 000 mètres. Les travaux se décrivent principalement comme suit : l'ajout d'une piste cyclopiétonne, l'élargissement de la structure de chaussée de deux à quatre voies, l'ajout d'un réseau pluvial, l'ajout de puisards et l'aménagement d'un système de gestion des eaux pluviales.

L'investissement requis s'élève à 24,4 M\$. La réalisation du projet nécessitera des contributions financières du gouvernement pour 12,2 M\$. La Ville s'engage à investir 12,2 M\$.

Centre communautaire Charles-Auguste-Savard

La réalisation du projet permettra d'offrir aux citoyens du quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf des espaces actuels, conformes aux exigences d'accessibilité universelle et appropriés pour les activités sportives et de loisirs en plus de favoriser les rencontres et la socialisation dans le cadre d'activités communautaires.

Les travaux consistent à démolir et reconstruire le centre communautaire Charles-Auguste-Savard permettant ainsi d'offrir aux citoyens du quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf des espaces appropriés pour les activités de loisirs, sportives et communautaires.

L'investissement est estimé à environ 30 M\$. La réalisation de projet nécessitera des contributions financières du gouvernement pour 15 M\$. La Ville s'engage à investir 15 M\$.

Bibliothèque Étienne-Parent

La bibliothèque Étienne-Parent est située dans un secteur de la ville de Québec en pleine expansion démographique. Elle est l'une des plus fréquentées du réseau de la Bibliothèque de Québec.

Les bibliothèques jouent un rôle essentiel dans la vie culturelle, éducative et sociale des citoyens. En rendant accessible un réseau de bibliothèques performant, la Ville contribue à l'abordabilité des services pour les citoyens de Québec.

La bibliothèque Étienne-Parent ne répond plus adéquatement aux besoins de sa clientèle. La superficie actuelle insuffisante pour offrir des services modernes et adaptés et un espace neutre et inclusif qui favorise la détente, l'apprentissage et la socialisation.

La Ville souhaite moderniser et agrandir la bibliothèque pour répondre à la demande actuelle et future, améliorer l'expérience utilisateur, l'accessibilité et l'intégration dans le milieu urbain et naturel environnant tout en soutenant les objectifs de développement durable.

L'investissement requis s'élève à 41,6 M\$. Le projet pourrait être admissible au Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications pour un maximum de 3,5 M\$. Toutefois, la réalisation du projet nécessite des contributions financières du gouvernement pour 20,8 M\$, soit 50 % du montant. La Ville s'engage à investir 20,8 M\$.

